2042 K IOM

cerfa

N°14220 * 11

DÉCLARATION REVENUS 2020

INVESTISSEMENTS OUTRE-MER

20

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Nom

Prénom

Adresse

Cette déclaration vous permet de déclarer les réductions d'impôt au titre des investissements réalisés outre-mer en application des articles 199 undecies A, 199 undecies B et 199 undecies C du code général des impôts (CGI) ainsi que le crédit d'impôt au titre des investissements réalisés dans les départements d'outre-mer en application des articles 199 ter U et 244 quater W du CGI. Elle doit être jointe à votre déclaration de revenus n° 2042.
Vous pouvez également déclarer vos réductions et crédit d'impôt en déclarant vos revenus en ligne.

CALCUL DES RÉDUCTIONS D'IMPÔT

Pour calculer vos réductions d'impôt, utilisez les fiches de calcul que vous trouverez pages 7 et 8.

MONTANT DES RÉDUCTIONS ET CRÉDIT D'IMPÔT

Indiquez le montant des réductions et crédit d'impôt dans les cases correspondantes, pages 2 et suivantes.

OPTION

Vous optez pour le plafonnement des réductions d'impôt pour investissements outre-mer à 11 % du revenu imposable (15 %[1] ou 13 %[2] pour certains investissements) ..... HQA COCHEZ ☐

1. Investissements dans le logement social ; investissements dans le logement réalisés ou engagés avant 2011.
2. Investissements dans le logement réalisés ou engagés en 2011.

>>>

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À

Le

RÉDUCTION D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT ET AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ *(art. 199 undecies A du CGI)*

Investissements susceptibles d'ouvrir droit à réduction d'impôt au titre de l'année 2020 :
– acquisition ou construction de logement destiné à la location : logement achevé de 2016 à 2020 (ou acquis en 2016 ou 2017 si l'acquisition est postérieure à l'achèvement) L'acquisition du logement ou, pour un logement que le contribuable fait construire, la déclaration d'ouverture de chantier (réalisation de l'investissement) doit être intervenue au plus tard en 2017 ;
– acquisition ou construction de logement destiné à l'habitation principale : logement achevé de 2011 à 2020 (ou acquis de 2011 à 2017 si l'acquisition est postérieure à l'achèvement). L'acquisition du logement ou, pour un logement que le contribuable fait construire, la déclaration d'ouverture de chantier doit être intervenue au plus tard en 2017 (réalisation de l'investissement) ;
– réalisation de travaux : travaux achevés de 2016 à 2020 (à l'exception des travaux réalisés dans les DOM et achevés du 1.1.2016 au 1.3.2017 qui n'ouvrent pas droit à la réduction d'impôt, sauf dispositions transitoires);
– souscription au capital de certaines sociétés : souscription réalisée en 2016 ou 2017.

Indiquez ci-dessous le montant de vos réductions d'impôt.

Investissements réalisés jusqu'au 31.12.2008 ..... HQB

Investissements réalisés en 2009

– Investissements ayant fait l'objet avant 2009 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... HQC

– Autres investissements ..... HQL

Investissements réalisés en 2010

– Investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... AVANT 2009 HQT EN 2009 HQM

– Autres investissements ..... HQD

Investissements réalisés en 2011

– Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... AVANT 2009 HOA EN 2009 HOB EN 2010 HOC

– Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... AVANT 2009 HOH EN 2009 HOI EN 2010 HOJ

– Autres investissements ..... HOK

Investissements réalisés en 2012

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ..... HFC COCHEZ ☐

– Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... AVANT 2009 HOL EN 2009 HOM EN 2010 HON

– Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... AVANT 2009 HOO EN 2009 HOP EN 2010 HOQ EN 2011 HOR

– Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... AVANT 2009 HOS EN 2009 HOT EN 2010 HOU EN 2011 HOV

– Autres investissements ..... HOW

Investissements réalisés en 2013

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ..... HGC COCHEZ ☐

– Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 ..... HOD

– Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... EN 2010 HOE EN 2011 HOF

– Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2012 ou 2013, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... EN 2010 HOG EN 2011 HOX EN 2012 HOY

– Autres investissements ..... HOZ

Investissements réalisés en 2014

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ..... HHC COCHEZ ☐

– Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 ..... HUA

– Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% ..... EN 2010 HUB EN 2011 HUC

– Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2012 ou 2013 ou 2014, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % ..... EN 2010 HUD EN 2011 HUE EN 2012 HUF

– Autres investissements ..... HUG

Investissements réalisés en 2015

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ou des travaux de réhabilitation ou de confortation contre le risque sismique ..... HIC COCHEZ ☐

– Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 ..... HUH

– Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%..... EN 2010 HUI EN 2011 HUJ

– Investissements immobiliers que vous avez engagés à compter de 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 %... EN 2010 HUK EN 2011 HUL EN 2012 HUM

– Autres investissements..... HUN

Investissements réalisés en 2016

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ou des travaux de réhabilitation ou de confortation contre le risque sismique ..... HJC COCHEZ ☐

– Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 ..... HUO

– Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 %..... EN 2010 HUP EN 2011 HUQ

– Investissements immobiliers que vous avez engagés à compter de 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 %... EN 2010 HUR EN 2011 HUS EN 2012 HUT

– Autres investissements..... HUU

Investissements réalisés en 2017

Vous avez réalisé un investissement immobilier destiné à la location ou des travaux de réhabilitation ou de confortation contre le risque sismique ..... HKC COCHEZ ☐

– Investissements immobiliers que vous avez engagés avant le 1.1.2011 ..... HVA

– Investissements immobiliers que vous avez engagés en 2011, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 %..... EN 2010 HVB EN 2011 HVC

– Investissements immobiliers que vous avez engagés à compter de 2012, ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 %... EN 2010 HVD EN 2011 HVE EN 2012 HVF

– Autres investissements..... HVG

Investissements réalisés en 2018

Travaux de réhabilitation et travaux de confortation contre le risque sismique ou cyclonique ..... HVH

Investissements réalisés en 2019

Travaux de réhabilitation et travaux de confortation contre le risque sismique ou cyclonique ..... HVI

Investissements réalisés en 2020

Travaux de réhabilitation et travaux de confortation contre le risque sismique ou cyclonique ..... HVJ

2042-K-IOM Impression : IMPRIMERIE NATIONALE 2021TIR018 2021-01-PF016111

RÉDUCTION D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT SOCIAL *(article 199 undecies C du CGI)*

Investissements pour lesquels le fait générateur de la réduction d'impôt est intervenu en 2020 ("investissements réalisés en 2020") :
– acquisition ou construction de logement : logement achevé (ou acquis si l'acquisition est postérieure à l'achèvement) en 2020 ;
– réalisation de travaux : travaux achevés en 2020 ;
– souscription au capital de certaines sociétés : souscription réalisée en 2020.

Indiquez ci-dessous le montant de vos réductions d'impôt.

Investissements réalisés en 2020 ..... HYE

Report de réductions d'impôt non imputées les années antérieures

– Investissements réalisés en 2015

· investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% ..... EN 2010 HXF ; EN 2011 HXG ; EN 2012 HXH ; EN 2013 OU 2014 HXI

· autres investissements ..... HXK

– Investissements réalisés en 2016

· investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% ..... EN 2010 HXL ; EN 2011 HXM ; EN 2012 HXN ; EN 2013 OU 2014 HXO

· autres investissements ..... HXP

– Investissements réalisés en 2017

· investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% ..... EN 2010 HXQ ; EN 2011 HXR ; EN 2012 HXS ; EN 2013 OU 2014 HXT

· autres investissements ..... HXU

– Investissements réalisés en 2018

· investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50% en 2013 ou 2014 ..... HYA

· autres investissements ..... HYB

– Investissements réalisés en 2019

· investissements ayant fait l'objet d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50 % en 2013 ou 2014..... HYC

· autres investissements ..... HYD

RÉDUCTION D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS OUTRE-MER DANS LE CADRE D'UNE ENTREPRISE *(article 199 undecies B du CGI)*

Investissements pour lesquels le fait générateur de la réduction d'impôt est intervenu en 2020 ("investissements réalisés en 2020") :
– acquisition d'un bien meuble : mise en service du bien en 2020 ;
– acquisition ou construction d'un immeuble: achèvement des fondations en 2020 ;
– rénovation ou réhabilitation d'hôtel : travaux achevés en 2020.

Indiquez ci-dessous le montant de vos réductions d'impôt.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2020

	À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
– Investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HGS	HGT
– Investissements dans votre entreprise		HGU
– Investissements dans votre entreprise avec exploitation directe :		
· montant de la réduction d'impôt calculée		HGV
· montant de la réduction d'impôt dont vous demandez l'imputation en 2020		HGW

REPORT DE RÉDUCTIONS D'IMPÔT NON IMPUTÉES LES ANNÉES ANTÉRIEURES

Investissements réalisés en 2015

– Investissements ayant fait l'objet en 2010 ou 2011 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

	EN 2010		EN 2011	
	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
· investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HBI	HBJ	HBN	HBO
· investissements dans votre entreprise		HBK		HBP
· investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HBM		HBR

– Investissements ayant fait l'objet en 2012, 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

	EN 2012		EN 2013 OU 2014	
	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
· investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HBS	HBT	HBX	HBY
· investissements dans votre entreprise		HBU		HBZ
· investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HBW		HCB

– Autres investissements

	À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
· investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HCC	HCD
· investissements dans votre entreprise		HCE
· investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HCG

Investissements réalisés en 2016

– Investissements ayant fait l'objet en 2012, 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

	EN 2012		EN 2013 OU 2014	
	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
· investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HCI	HCJ	HCN	HCO
· investissements dans votre entreprise		HCK		HCP
· investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HCM		HCR

– Autres investissements

	À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
· investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HCS	HCT
· investissements dans votre entreprise		HCU
· investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HCW

Investissements réalisés en 2017

– Investissements ayant fait l'objet en 2012, 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

	EN 2012		EN 2013 OU 2014	
	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
· investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HDI	HDJ	HDN	HDO
· investissements dans votre entreprise		HDK		HDP
· investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HDM		HDR

– Autres investissements

	À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
· investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HDS	HDT
· investissements dans votre entreprise		HDU
· investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HDW

Investissements réalisés en 2018

– Investissements ayant fait l'objet en 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
· investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HEN	HEO
· investissements dans votre entreprise		HEP
· investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HER

– Autres investissements

	À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
· investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HES	HET
· investissements dans votre entreprise		HEU
· investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HEW

Investissements réalisés en 2019

– Investissements ayant fait l'objet en 2013 ou 2014 d'une demande d'agrément, d'une déclaration d'ouverture de chantier ou d'un acompte d'au moins 50%

	À HAUTEUR DE 52,63 %	À HAUTEUR DE 62,5 %
· investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HFN	HFO
· iInvestissements dans votre entreprise		HFP
· investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HFR

– Autres investissements

	À HAUTEUR DE 56 %	À HAUTEUR DE 66 %
· investissements donnés en location à une entreprise exploitante à laquelle vous rétrocédez la réduction d'impôt	HFS	HFT
· investissements dans votre entreprise		HFU
· investissements dans votre entreprise avec exploitation directe		HFW

CRÉDIT D'IMPÔT POUR INVESTISSEMENTS DANS LES DOM DANS LE CADRE D'UNE ENTREPRISE *(articles 199 ter U et 244 quater W du CGI)*

Crédit d'impôt sur investissements réalisés dans votre entreprise en 2020 *Report de la déclaration n° 2079-CIOP-SD* ..... HJA

FICHE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT ET AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ *(ARTICLE 199 UNDECIES A DU CGI)*

ADRESSE DU LOGEMENT OU NOM ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ	DATE DU FAIT GÉNÉRATEUR DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

NATURE DE L'INVESTISSEMENT	MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE	BASE DE CALCUL ANNUELLE DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT		TAUX				RÉDUCTION D'IMPÔT *à reporter cases HQB à HVJ*
				RÉGIME NORMAL	LOGEMENT UTILISANT UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE	LOGEMENT SITUÉ DANS UN QUARTIER PRIORITAIRE (QP)	LOGEMENT SITUÉ DANS UN QP ET UTILISANT UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE	
Secteur du logement								
Habitation principale du contribuable (acquisition ou construction de logements neufs)								
Investissement réalisé ou engagé avant 2011	.....	× 10 %	.....	× 25 %	× 29 %	× 35 %	× 39 %	.....
Investissement engagé ou réalisé en 2011	.....	× 10 %	.....	× 22%	× 26%	× 31%	× 35%	.....
Investissement réalisé de 2012 à 2017	.....	× 10 %	.....	× 18 %	× 22 %	× 26 %	× 29 %	.....
Travaux de réhabilitation ou de confortation contre le risque sismique[1] **ou le risque cyclonique**[2]								
Investissement réalisé de 2016 à 2020	.....	× 20 %	.....	× 18 %	× 22 %	× 26 %	× 29 %	.....
Location nue dans le secteur libre								
Investissement réalisé au plus tard en 2017 :								.....
– permis de construire délivré avant 2011	.....	× 20 %	.....	× 30 %	× 33 %	× 38 %	× 40 %	.....
– permis de construire délivré en 2011	.....	× 20 %	.....	× 22 %	× 25 %	× 30 %	× 33 %	
Location nue dans le secteur intermédiaire								
Investissement réalisé au plus tard en 2017 :								.....
– permis de construire délivré avant 2011	.....	× 20 %	.....	× 38 %	× 40 %	× 45 %	× 48 %	.....
– permis de construire délivré en 2011	.....	× 20 %	.....	× 34 %	× 37 %	× 41 %	× 45 %	.....
– permis de construire délivré en 2012	.....	× 20 %	.....	× 26 %	–	–	–	
Autres secteurs d'activité (souscription au capital de certaines sociétés)								
Investissement réalisé en 2016 ou 2017	.....	× 20 %	.....	× 38 %	–	–	–	.....

1. Dans les DOM, les travaux achevés du 1.1.2016 au 1.3.2017 n'ouvrent pas droit à la réduction d'impôt à l'exception de ceux pour lesquels des acomptes au moins égaux à 50% de leur prix ont été versés au plus tard le 31.12.2015. Les travaux achevés du 2.3.2017 au 31.12.2017 ouvrent droit à la réduction d'impôt quelle que soit la date de leur engagement par le versement d'acomptes.

2. Travaux de confortation contre le risque cyclonique réalisés à compter du 1.1.2018.

FICHE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OUTRE-MER DANS LE CADRE D'UNE ENTREPRISE EN 2020 *(ARTICLE 199 UNDECIES B DU CGI)*

NATURE DE L'INVESTISSEMENT	BASE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT	TAUX DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT			RÉDUCTION D'IMPÔT *à reporter cases HGS à HGW*
		INVESTISSEMENTS DIRECTS	LOCATION AVEC RÉTROCESSION DE 66 %	LOCATION AVEC RÉTROCESSION DE 56 %	
Tous secteurs d'activité					
– Martinique, Guadeloupe, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, TAAF, Saint-Martin, Saint-Barthélemy	.....	× 38,25 %	× 45,3 %	× 44,12 %	.....
– Guyane, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, îles Wallis-et-Futuna	.....	× 45,9 %	× 54,36 %	× 52,95 %	.....
Production d'énergie renouvelable					
– Martinique, Guadeloupe, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, TAAF, Saint-Martin, Saint-Barthélemy	.....	× 45,9 %	× 54,36 %	× 52,95 %	.....
– Guyane, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, îles Wallis-et-Futuna	.....	× 53,55 %	× 63,42 %	× 61,77 %	.....
Rénovation, réhabilitation d'hôtel					
– Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte	.....	× 53,55 %	× 63,42 %	× 61,77 %	.....
– Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, îles Wallis-et-Futuna, TAAF	.....	× 45,9 %	× 54,36 %	× 52,95 %	.....
– Saint-Barthélemy	.....	× 38,25 %	× 45,3 %	× 44,12 %	.....
Pose de câbles sous-marins (toutes collectivités d'outre-mer)	.....	× 38 %	–	–	.....
Navires de croisière (toutes collectivités d'outre-mer)	.....	× 35 %	–	–	.....

FICHE DE CALCUL DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS OUTRE-MER DANS LE LOGEMENT SOCIAL EN 2020

(ARTICLE 199 UNDECIES C DU CGI)

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE	RÉDUCTION D'IMPÔT *à reporter case HYE*	
	× 50 %	
	× 50 %	
	× 50 %	